

Bulletin CFSS n°2022B17

7 Juillet 2022

Rédaction : Soazik Klein

soazik.klein@ffbs.fr

1. SCOREURS !

Merci aux responsables (président, référent scorage du club, ...) de transmettre à la CFSS (cfss@ffbs.fr) au plus tard le mardi soir le nom du ou des scoreur(s) officiant le week-end suivant.

Par ailleurs, la CFSS recommande aux clubs engagés dans les championnats D1 de softball d'être vigilants dans le choix « géographique » de leurs scoreurs ; des frais de déplacement élevés grèvent le budget alimenté par les provisions des clubs faites pour le scorage et les statistiques.

Conformément aux RGES, il peut être demandé en fin de saison aux clubs le paiement du solde financier si la provision s'avère insuffisante.

2. QUELQUES POINTS DE VIGILANCE

Si la feuille de match est l'affaire de tous et pas seulement du scoreur... le scoreur doit cependant renseigner le numéro de la rencontre, l'heure de début et l'heure de fin de la rencontre, le cartouche du bas avec les points manche par manche, le score final, le nombre de hits et d'erreurs et ne pas oublier d'y mettre son nom et sa signature !

La CFS et la CFSS demandent aux responsables des scans et des envois des feuilles de veiller à la qualité des documents.

Merci donc de vérifier l'orientation des documents ; c'est pénible de devoir passer constamment du format portrait au format paysage.

N'oubliez pas de transmettre les feuilles de comptage des lancers des 18U, soit avec la feuille de match soit avec les feuilles de scorage.

Merci également de privilégier le pdf au jpeg et de scanner toute la feuille – en particulier pour les feuilles de scorage ; le scan doit afficher toutes les statistiques (à gauche, à droite et en bas 😊) de la rencontre.

Il existe d'excellentes applications gratuites sur téléphone pour générer des pdf... elles proposent même le scan de plusieurs feuilles en un seul pdf !

La CFS et la CFSS félicitent et remercient les clubs qui envoient des scans de qualité.

En revanche, elles déplorent le manque de soin de certains clubs. Elles rappellent donc que les documents ne doivent pas être mélangés (pas de feuille de match et de feuilles de scorage dans le même document par exemple) :

- **1 pdf pour le roster d'une équipe ; soit 2 pdf pour les 2 équipes 😊**
- **1 pdf par feuille de match**
- **1 pdf pour les 2 feuilles de scorage d'une rencontre.**

La CFSS rappelle que les scoreurs n'ont pas à répondre aux questions des uns et des autres sur le score, le numéro de manche ou la performance d'un joueur et ne sont pas là pour remplacer un tableau de marque défaillant ☹.

3. RENCONTRES DU WEEK-END...

Championnat Baseball D2

La statisticienne du championnat est Soazik Klein.

Rencontre	Code	Date	Heure	Scoreur
Sénart 2 – PUC 2	D2A135	10/07/22	11h	Mario BRELLE
Sénart 2 – PUC 2	D2A136	10/07/22	14h	
Anglet – La Rochelle 2	D2C125	10/07/22	11h	Gaël GOUELLO
Anglet – La Rochelle 2	D2C126	10/07/22	14h	Karine GOUELLO
Eysines – Bréal	D2C127	10/07/22	11h	Sylvie MACHADO
Eysines – Bréal	D2C128	10/07/22	14h	

Championnat Softball D1 Féminin

Le statisticien de ce championnat est Gwynplaine Manach.

Rencontre	Code	Date	Heure	Scoreur
Nice – Grenoble	22D1F49	10/07/22	11h	Christelle BONAVITA
Grenoble – Nice	22D1F50	10/07/22	13h30	
Saint Raphael – Pessac	22D1F51	10/07/22	11h	Charline GARTNER
Pessac – Saint Raphael	22D1F52	10/07/22	13h30	
Evry – Clapiers	22D1F53	10/07/22	11h	Non communiqué
Clapiers – Evry	22D1F54	10/07/22	13h30	
Paris BAT – Paris BCF à Champigny/Marne	22D1F55	10/07/22	11h	Hervé ROSSI
Paris BCF – Paris BAT à Champigny/Marne	22D1F56	10/07/22	13h30	

4. ...A VENIR...

Little League France 2022 12U et 15U

La Guerche de Bretagne (35) accueillera les compétitions Little League France Major (12U) et Little League France Senior (15U) du vendredi 26 au dimanche 28 août 2022.

Conformément au règlement, toute équipe inscrite doit présenter un dossier d'engagement d'un scoreur ;

Une équipe, un scoreur ! Ainsi, si une ligue inscrit une équipe dans chaque catégorie, elle doit engager 2 scoreurs.

La CFSS rappelle qu'une compétition de baseball, ce n'est pas seulement un rassemblement de joueurs... c'est aussi des officiels : des arbitres et des scoreurs (2 par match). Sans arbitre, sans scoreur, pas de compétition !

Les ligues doivent donc renvoyer au plus vite les formulaires d'engagement des scoreurs à la CFSS (soazik.klein@ffbs.fr).

Le tableau ci-dessous liste toutes les ligues (sans confirmation de leur inscription) et les présences confirmées des scoreurs.

Les noms surlignés en jaune sont les scoreurs annoncés, mais pour lesquels le dossier d'engagement n'a pas été reçu par la CFSS ; en rouge, les ligues n'ayant pas encore fourni de scoreurs.

Ligue	Catégorie	Scoreur	Grade
AURA	12U		
AURA	15U		
Bourgogne - Franche Comté	15U	Ismael MANHES	SF1
Bretagne	12U	Céline LAMAZURE	SF3
Bretagne	15U	Julien DUPUIS	SF1
Centre Val de Loire	12U	Agathe MARAIS	SF2
Centre Val de Loire	15U	Madeleine PRUVOST	SF2
Grand Est	12U	Jonathan BEHR	SF3
Grand Est	15U	Chloé COUARD	SF1
Hauts de France	12U	Pauline EMERY	SF2
Hauts de France	15U	Audrey SENEAL	SF2
Ile de France	12U	Didier GARCIA	SF1
Ile de France	15U	Lyziane GIROUD	SF2
Normandie	12U	Marine JARBEAU	SF2
Normandie	15U	Mickael DEMANNEVILLE	SF2
Nouvelle Aquitaine	12U		
Nouvelle Aquitaine	15U		
Occitanie	12U	ALVAREZ GRANADOS Lazaro Raymundo	SF1
Occitanie	15U		
Pays de la Loire	15U	Jean-François RAUD Thomas MALECOT	SF1 SF1
PACA	12U	Simone MARTINEZ	SF1
PACA	15U	Annick HENRICH	SF2

5. INDEMNITES ET FRAIS

Pensez à faire vos notes de frais RAPIDEMENT !

Si vous avez un problème avec l'outil N2F ou si vous n'avez jamais utilisé l'outil et ne possédez donc pas de compte, contactez-moi : soazik.klein@ffbs.fr

Pour plus d'informations :

<https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2021/12/6f.-Montant-des-Indemnites-2022-CD-14.12.2021.pdf>

<https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2022/02/5f.Remboursement-des-frais-de-deplacement-2022-CD-24.02.2022.pdf>

Paiement des indemnités de scorage et des frais de déplacement par la fédération avec l'outil N2F pour les championnats D1 de softball.

Paiement des indemnités de scorage par la fédération avec l'outil N2F pour le championnat D1 de baseball ; les frais de déplacement sont à la charge du club recevant.

Les indemnités de scorage et de frais de déplacement pour les rencontres de D2 sont à la charge du club recevant.

6. TRANSMISSION DES DOCUMENTS

L'envoi des documents se fait via le site : <http://upload.ffbs.fr>

N'oubliez pas de transmettre les feuilles de comptage des lancers des 18U, soit avec la feuille de match soit avec les feuilles de scorage.

La CFSS rappelle que des pénalités peuvent être appliquées si les documents ne sont pas transmis le soir de la rencontre :

<https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2021/12/Annexe-2-Financiere-RGES-Baseball-CD-14.12.2021-e.v.-01.01.2022.pdf>

<https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2022/03/Annexe-2-Financiere-RGES-Softball-CD-19.03.2022.pdf>

Merci donc de respecter les délais... pour éviter des pénalités... mais également par respect envers le statisticien.

7. RECOURS

Tel que défini par l'article 86 du Règlement Intérieur – Édition du 19 mars 2022 de la Fédération Française de Baseball et Softball, les décisions de la commission peuvent donner lieu à un appel devant le Bureau Fédéral dans les conditions définies par ce dernier.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2022/03/RI-CD-19.03.2022.pdf>

~~~~~ Bons matchs à tous ~~~~~